Image not found or type unknown

Association et versement d'argent

Par **magass**, le **17/02/2010** à **15:44**

Bonjour,
Je souhaite savoir si une association peut reverser de l'argent à ses adhérents? Plus précisemment il s'agit d'une association implantée dans un Etablissement de Service d'Aide par le Travail (établissement médico-social qui accueille des personnes handicapées), qui vend des boissons et viennoiseries. Les bénéfices sont reversés aux adhérents sur présentation de factures, il s'agit principalement d'une "aide aux vacances" pour des personnes hanicapées. Ces versements d'argent sont-ils légaux, ou faudrait-il les organiser différement? Merci.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés